



**Dans son Flash Info précédent**, le SNICTA dénonçait la gestion désastreuse du recrutement ICNA 2021. Alors que le passage sous CCINP a redonné de la visibilité au concours et a fait ses preuves en 2020 avec le recrutement de 4 promotions, la DGAC a sous-dimensionné la liste complémentaire du concours 2021 dont le nombre de postes était déjà historiquement bas.

**Le SNICTA a saisi le Secrétariat général et la DSNA** pour apporter urgemment une correction et sortir de la situation ubuesque où des recrutements viendraient à manquer alors que des lauréats existent.

**Le SNICTA a ainsi proposé une solution rapide**, viable juridiquement et sans impact sur le schéma d'emplois DGAC, nerf de la guerre en matière de recrutement. Ainsi, les 5 lauréats du concours interne sur liste complémentaire seront retenus et intégreront la promotion MCTA21C avec les lauréats du concours externe.

**Le recrutement externe 2022 ne devra pas reproduire les mêmes erreurs** ayant pour cause des raisons d'économies injustifiables. Le SNICTA veillera à ce que la DGAC et l'ÉNAC soient en ordre de marche pour recruter les 3 promotions qu'il revendique.

**Le suivi et la défense des recrutements sont un travail permanent. Le SNICTA se félicite de cette correction profitant aussi bien à la DSNA dans sa globalité qu'aux principaux intéressés.**